



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

Paris, le 20 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

ECOTAXE REGIONALE : LE GOUVERNEMENT DOIT DEFINITIVEMENT DIRE STOP

L'article 7 du Plan Régional pour la Qualité de l'Air présenté par Mme Péresse lors du Conseil Régional le 16 juin revient une fois encore sur la mise en œuvre d'une écotaxe sur les poids-lourds en transit. Il a été voté comme un seul homme par les élus régionaux le 17 juin.

Depuis la campagne électorale de 2015, Mesdames Péresse et Jouanno martèlent leur volonté de mettre en place une écotaxe régionale. Les deux objectifs affichés :

- décongestionner les réseaux routiers franciliens
- dégager de nouvelles ressources pour financer la politique de transports, en application du principe pollueur-payeur.

Nous voudrions que soit rétablie la vérité et que la démagogie de certains élus cesse. Non, le transport routier de marchandises (TRM) n'est pas qu'une source de pollution et de congestion.

Le transport routier de marchandises paye sa part du principe pollueur-payeur depuis toujours (taxe à l'essieu, TICPE, ...) et bien au-delà de ce qu'il coûte à la collectivité et encore plus depuis qu'une augmentation de la TICPE s'est substituée à l'écotaxe. Et, comme tous les autres secteurs, il contribue au financement de la politique des transports avec le versement transport. Le transport routier de marchandises ne paiera pas plus !

Le transport routier de marchandises contribue à l'économie et à l'emploi. Lorsque les blocages et les grèves ont menacé l'économie, les élus ne se sont pas posés la question de savoir comment les régions ont continué à tourner ! C'est pourtant bien grâce au transport routier de marchandises, à sa réactivité, sa capacité d'innovation et au dévouement de ses entreprises et de ses salariés.

Le transport routier de marchandises est stratégique pour l'économie, il veut aller de l'avant, il veut investir dans des véhicules au GNV, il veut innover, il est engagé dans la démarche Objectif CO₂, il est responsable et durable et ce n'est pas en le taxant plus qu'il va parvenir à maintenir ce cap.

Une fois pour toute, la Profession demande que le Gouvernement se positionne fermement et clairement contre tout retour d'écotaxes régionales. Cela suffit !

A propos de la FNTR : la Fédération Nationale des Transports Routiers est l'organisation leader du transport routier de marchandises. Elle accueille des entreprises de toutes tailles (groupes, PME, TPE) et de toutes spécialités, aux activités diversifiées. Elle rassemble les 2/3 des entreprises de transport adhérentes à une organisation professionnelle. www.fntr.fr et [@FNTR](https://twitter.com/FNTR)

Contacts presse FNTR

. Eté en Hiver / Morgane Gens
01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30
morgane.gens@eteenhiver.com

. FNTR/Marie-Laure Hermanche
01 44 29 04 23 – 07 82 96 33 17
ml.hermanche@fntr.fr